

La Fabrique Musicale

Dossier d'inscription 2020 / 2021

La Fabrique Musicale - CCCND – 316, rue du Colombier - 38540 HEYRIEUX
contact@lafabriquemusica.com - Tel : 04 72 19 49 56
www.lafabriquemusica.com



Fiche famille

Adhérent principal (Elève majeur , Participant en atelier collectif)

ou **Parent responsable d'un élève mineur :**

M Mme/Melle

NOM : **Prénom :**

Date de naissance (obligatoire si vous êtes adhérent) :

Tél portable : **Tél fixe :**

Adresse du domicile :

Email (écrire lisiblement svp) :

Autre personne à prévenir : Nom + tél portable :

Préciser le lien avec cette personne (conjoint – parent – ami ...) :

Autre(s) adhérent(s) de la famille :

1) NOM: **Prénom :** **Date de naiss. :**

Adresse (si différent de l'adhérent principal) :

Tél portable : Email :

Pour les mineurs : Classe et établissement scolaire fréquenté :

2) NOM: **Prénom :** **Date de naiss. :**

Adresse (si différent de l'adhérent principal) :

Tél portable : Email :

Pour les mineurs : Classe et établissement scolaire fréquenté :

3) NOM: **Prénom :** **Date de naiss. :**

Adresse (si différent de l'adhérent principal) :

Tél portable : Email :

Pour les mineurs : Classe et établissement scolaire fréquenté :

4) NOM: **Prénom :** **Date de naiss. :**

Adresse (si différent de l'adhérent principal) :

Tél portable : Email :

Pour les mineurs : Classe et établissement scolaire fréquenté :

Extrait du règlement intérieur : clauses liées aux inscriptions des adhérents

Adhésion à l'association

Toute inscription à une activité de l'association nécessite le règlement d'une adhésion. Cette adhésion est familiale (enfant – parent – grands-parents).

Inscription et règlement.

Toute inscription est valable pour une année scolaire dans son intégralité (de septembre à fin juin de l'année suivante, hors vacances scolaires, soit 32 semaines de cours).

Le démarrage des cours est fonction du calendrier. Il est communiqué aux familles au moment de l'inscription.

Le paiement doit être fait dans son intégralité à l'inscription. Des facilités de règlement sont offertes : possibilité de régler selon un échéancier préétabli (en 1 à 10 fois).

Toute inscription est acquise et il ne sera procédé à aucun remboursement (sauf motif médical ou déménagement –présentation d'un justificatif obligatoire).

Contribution familiale

Pour permettre l'accès à la culture au plus grand nombre, la prise en compte du Quotient Familial de la CAF permet de minorer ou de majorer les frais d'inscription. La mise en place de catégories d'attribution constitue une solidarité de fait entre les familles.

Trois catégories sont prises en compte :

- Catégorie minorée : pour un quotient familial < 800, une réduction de 10% est appliquée au total des cotisations.
- Catégorie standard : pour un quotient familial compris entre 800 et 1 500, le tarif des cotisations est inchangé.
- Catégorie majorée : pour un quotient familial > 1500 ou non communiqué, une majoration de 10% est appliquée au total des cotisations.

Réductions appliquées

Réduction famille :

Les familles qui inscrivent simultanément plusieurs enfants (de moins de 18 ans) bénéficieront d'une réduction sur les cotisations à partir du 2^{ème} enfant. Les enfants seront inscrits dans l'ordre décroissant de l'âge (le plus âgé en premier).

Une réduction de 6% sera appliquée à la cotisation du 2^{ème} enfant.

Une réduction de 12% sera appliquée aux cotisations des enfants suivants.

Réduction pour habitants CCCND :

La prise en compte du lieu du domicile donnera lieu à une réduction chainée sur le total des cotisations : 5% si habitant CCCND puis 5% (ou 2%) supplémentaires pour les habitants de Heyrieux et St Georges d'Espéranche (ou Oytier-St-Oblas).

Autorisation de diffusion de l'image

Nous sommes amenés au cours de l'année scolaire à prendre des photographies, des vidéos de nos adhérents et de leur entourage, à l'occasion d'activités liées à la vie de l'association (auditions, ateliers, concerts, animations diverses...). Ces photographies et vidéos sont destinées aux besoins de l'association : site Internet, supports de communication, ou à être conservées à titre de mémoire.

En application de la loi informatique et libertés, des règles de protection des mineurs et des textes concernant le droit à l'image, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille. L'association s'engage à ne pas faire commerce des images créées ; ces images ne pourront donner lieu à aucune rémunération des adhérents ou de leur famille.

Votre présente autorisation est valable sans limitation de durée et **peut être dénoncée par simple courrier** (avec effet dans les trois mois suivant la date de réception de cette notification).

RGPD – Règlement Général de Protection des Données

Les informations recueillies sont obligatoires pour l'inscription dans l'association. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont conservées conformément à la loi, au départ de l'adhérent, dans les archives de l'association.

Aucune donnée n'est transmise à des personnes extérieures à l'association.

Conformément à la loi française n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne justifiant de son identité peut, en s'adressant au président de l'association, demander communication et rectification des informations la concernant.

Je soussigné _____ déclare avoir pris connaissance des clauses d'inscriptions exposées ci-dessus.

A _____ le : _____
Signature de l'adhérent ou du responsable légal, précédé de la mention « Bon pour accord »

Fiche Règlement

Adhésion à l'association :

Désignation	Tarif annuel
Adhésion famille	20 €

Réductions :

Famille

Habitant CCCND

Habitant Heyrieux/St Georges d'Espéranche

Habitant Oytier-St-Oblas

Cocher		
	2 enfants inscrits (-18 ans)	-6% sur le 2 ^{ème} enfant
	3 enfants inscrits et plus	-12% sur chaque enfant supplémentaire
		-5% sur le total cotisations
		-5% supplémentaire
		-2% supplémentaire

Reporter ci-dessous les montants calculés :

Nom prénom	Cotisation	Réduction enfant	Total
Total des cotisations :			
Quotient Familial : <input type="checkbox"/> QF <800 <input type="checkbox"/> 800 ≤ QF ≤ 1500 (joindre une attestation CAF) <input type="checkbox"/> QF > 1500 OU Non Communiqué			
Réduction habitant CCCND 5% :			
Réduction supplémentaire commune % :			
Adhésion :			+ 20
Total du règlement à effectuer : (somme arrondie ici à l'euro inférieur)			

Cocher les cases correspondantes

Espèces _____ € Chèques vacances _____ €

Chèque jeune Pass'Culture (15€) _____ € (impératif : au nom de l'enfant)

Adhésion culturelle

Chèques bancaires ou postaux à l'ordre de *La Fabrique Musicale*

Possibilité de régler en 3, 5 ou 10 mensualités sans frais, mais paiement complet à effectuer au moment de l'inscription. Toute année commencée est due et nous ne rendons pas les chèques.

- | | |
|---------------|----------------|
| 1) n° _____ € | 2) n° _____ € |
| 3) n° _____ € | 4) n° _____ € |
| 5) n° _____ € | 6) n° _____ € |
| 7) n° _____ € | 8) n° _____ € |
| 9) n° _____ € | 10) n° _____ € |

Le paiement doit être joint au dossier d'inscription, faute de quoi l'inscription ne sera pas prise en compte.

En cochant cette case, je vous indique avoir **besoin d'une attestation pour mon Comité d'Entreprise.**

Fiche individuelle (joindre au dossier 1 fiche individuelle par personne – adulte ou enfant)

M Mme/Melle **NOM** : **Prénom** :

Inscription en :		Cocher activité	Lieu FM		Tarif annuel (±10% selon QF)
			Hey	StG	
Petite enfance :					
Jardin d'éveil musical (indiquer le lieu : Heyrieux, Grenay, St Georges, Charantonnay)		Lieu :		100 € (10 séances) 15 € à l'unité	
Eveil musical MS				180 € (18 € par mois)	
Eveil musical GS				180 € (18 € par mois)	
Parcours découverte				275 € (27,50 € par mois)	
Ecole de musique : FM + FI + FC (Préciser l'instrument dans la ligne sélectionnée)					
Cycle 1 (Instrument : _____)				490 € (49 € par mois)	
Cycle 2, Cycle 3*, Hors Cycle *Pour Cycle 3 : FM envisageable selon la demande et les effectifs		Instrument :		540 € (54 € par mois)	
2 ^{ème} instrument				280 € (28 € par mois)	
Ateliers <input type="checkbox"/> tambour (entourer niveau : débutant / initié) <input type="checkbox"/> vocal (entourer niveau : débutant / initié)				120€ l'atelier (12 € par mois)	
Cours Adulte à la carte				330 € (10 séances de 1H)	
Autres prestations					
Option Musique au Baccalauréat				100 € (10 séances de 1h30)	
Pratiques d'ensembles	<input type="checkbox"/> Harmonie	Préciser l'instrument		60 € ** pour 1 activité 20 € ** tarif étudiant	
	<input type="checkbox"/> Orchestre de la Fabrique	-----			
	<input type="checkbox"/> Groupes Musiques actuelles	-----		20 € ** par atelier supplémentaire	
	<input type="checkbox"/> Big Band La Fabrique à jazz	-----			
	<input type="checkbox"/> Chœur de la Fabrique	-----		**gratuité pour les musiciens inscrits à l'EM pour des cours	
TOTAL :					

Location instrument :	40 €/trimestre + 200 € caution (règlement à part)
-----------------------	--

Autorisation parentale : En ayant complété ce dossier, je reconnais expressément les éléments suivants :

- En qualité de parent d'un adhérent mineur, je dois m'assurer de la présence du professeur avant de laisser mon enfant.
- J'autorise les personnes encadrant les cours de musique à prendre, en cas d'accident ou de malaise pendant les activités, toutes les dispositions rendues nécessaires par l'état de l'élève. Les personnes préviendront la famille des dispositions prises.

Dans chaque salle les numéros de téléphone d'urgence sont présents dans un classeur

- J'autorise les responsables encadrant les cours à laisser mon enfant rentrer seul à la fin de l'activité.

OUI :

NON :

A _____ le : _____
Signature du responsable légal

Planning : La Fabrique Musicale se réserve le droit de modifier les horaires et les cours en fonction des inscriptions. Pas de cours pendant les vacances scolaires .
Démarrage des cours, la semaine du **14 septembre 2020**.

Inscription de l'élève en :		Heyrieux		St Georges d'Esp.	
		Jour	Horaire	Jour	Horaire
Jardin d'éveil musical (élèves en TPS-PS) (10 séances selon planning à définir)		samedi	Heyrieux 9h45 - 10h30 Grenay 11h - 11h45	samedi	StGeorges 9h45 - 10h30 Charantonnay 11h - 11h45
Eveil musical (élèves en MS)		mercredi	10h15 - 11h	mercredi	14h30 - 15h15
Eveil musical (élèves en GS)		mercredi	11h - 11h45	mercredi	13h45 - 14h30
Parcours découverte (élèves en CP)		mercredi	10h45 - 12h	mercredi	15h15 - 16h30
FM					
Cycle 1	1C1A et 1C2A (1h30 FM – orchestre - chorale)	mercredi	13h30 - 15h	lundi	17h - 18h30
	1C3A et 1C4A (1h45 FM – orchestre - chorale)	mercredi	14h15 - 16h	lundi	17h45 - 19h30
Cycle 2	2C1A (1h15 enseignement global)			mercredi	16h30 - 17h45
	2C2A				16h30 - 17h45
	2C3A et 2C4A (1h15 enseignement global)			mercredi	19h - 20h15
Cycle 3		Selon effectif (1h en collectif)			
Hors Cycle		mercredi	17h30 - 18h30		
FI					
Cycle 1	2C1A et 2C2A	2C3A et 2C4A	Cycle 3	Hors Cycle	
45 min à 2	30 min seul	45 min seul	60 min seul	30 min seul	
Cours Adulte à la carte		10 séances d'1h à répartir sur l'année (voir avec le professeur)			
Accompagnement piano par un professeur		Mercredi après-midi et soirée - sur inscription			
Horaire et lieu des cours à définir avec le professeur. Les plages horaires ci-dessous sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées.					
Chant	Mardi, Vendredi		Mardi		
Clarinette – Euphonium - Trombone	Mercredi après-midi		Mercredi soir		
Cor	Mercredi		Mercredi soirée		
Flûte traversière	Mercredi matin, Jeudi		Mercredi matin / début d'après-midi		
Guitare	Lundi		Lundi		
Hautbois	Mercredi, Vendredi soirée		Mercredi, Vendredi soirée		
Percussions	Lundi		Lundi, Vendredi		
Piano	Mercredi, Samedi matin		Vendredi		
Saxophone	Lundi, Mercredi		Mardi, Jeudi		
Trompette	Lundi, Mercredi matin		Mercredi matin / début d'après-midi		
Violon	Mercredi				
Violoncelle	Lundi après midi, Mardi soir				
Atelier vocal	Lundi 19h-20h / Mardi 18h15-19h15				
Atelier tambour			Lundi 19h30-20h15 (initié) Vendredi 16h45-17h45 (débutant 7-10 ans)		
Option Musique au Baccalauréat					
Option Musique au Baccalauréat		10 séances de 1H30 (planning défini avec les participants)			
Chœur de la Fabrique		Lundi 20h–22h à Heyrieux			
Orchestre de la Fabrique		Mercredi 17h45–19h à St Georges			
Groupes Musiques actuelles		Mardi soir			
Big Band La Fabrique à jazz		Mercredi 19h–21h bimensuel à St Georges			
Harmonie		Vendredi 20h–22h30 à Heyrieux			

Adresses des deux sites d'enseignement :

- Espace Pasteur – rue Pasteur – 38 540 HEYRIEUX (boîte aux lettres à la mairie)
- Espace Vieux Puits – 2, rue de l'église – 38 790 St GEORGES D'ESPERANCHE (boîte aux lettres sur place)

La Fabrique Musicale - CCCND – 316, rue du Colombier - 38540 HEYRIEUX
contact@lafabriquemusical.com - Tel : 04 72 19 49 56 - www.lafabriquemusical.com